

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1634

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au sud du pouvoir

En revanche, à la barbe des principes, on parle et on apprend de moins en moins l'italien en dehors des frontières cantonales. L'immigration transalpine vieillit et les «secondos» préfèrent la langue d'adoption. L'italien perd pied également à Berne. Conseil fédéral, Parlement et administration entretiennent l'image d'un pays trilingue, quand le pouvoir s'exprime en suisse alémanique, avec la résignation pragmatique des députés tessinois désormais gagnés à l'allemand et au dialecte. Le départ d'Achille Casanova, voix polyglotte du Conseil fédéral, aggrave la situation. Seul Dick Marty, conseiller aux Etats libéral radical, sauve l'honneur à la tête de Suisse Tourisme.

Bref, l'italien déserte la nation. Il reflue dans son bassin d'origine. La résistance se contente de coups d'éclats symboliques: un conseiller d'Etat qui réclame la traduction italienne du catalogue d'Expo.02, supprimée pour des raisons budgétaires – ou désespérés – une initiative populaire vient d'être lancée par *Rencontres suisses*, une association vouée à la cohésion nationale, en faveur de l'enseignement de l'italien.

Un canton tourmenté

D'instinct, les Tessinois se détournent du pays qui les boude et se rapprochent davantage de l'Italie. On importe culture, divertissements, sport, travail et argent en doses croissantes. Sans perdre le nord, toutefois. Etudiants et cerveaux enjambent toujours les Alpes. Où ils prennent d'as-

saut les facultés de droit et d'économie et où ils pistent des salaires compétitifs, avant de rentrer au bercail, car le travail ne manque pas pour les avocats d'affaires. En même temps, les entreprises du «dedans», selon un raccourci évocateur, délocalisent volontiers leur production au Tessin pour profiter d'une main-d'œuvre bon marché et de conditions d'emploi moins contraignantes. L'année dernière, Swatch n'a pas hésité à transférer son centre logistique à Taverner, près de Lugano. La tension frôle ainsi la schizophrénie avec les pieds dans la Botte et le porte-monnaie sur le Plateau.

Ce chassé-croisé ragaillardit l'image d'une terre propice aux échanges, carrefour d'hommes et de marchandises. L'épopée des tracés ferroviaires et routiers a marqué le paysage tessinois et continue de nos jours avec le percement du tunnel de base du Gothard. Le Festival du film de Locarno exploite à son tour cette veine nomade. Il offre un écran et une place aux images cosmopolites pour des spectateurs ambulants.

Créativité sociale

Ballotté au milieu de deux pôles, schématiquement Zurich et Milan, le Tessin se transforme en laboratoire urbain. Nuova Lugano vient de voir le jour. Les populations des communes limitrophes ont accepté en 2003 la fusion avec la grande ville pour se métamorphoser en une métropole de cinquante mille personnes.

Accroché à son paysage et acculé à l'Italie, vecteurs premiers de sa richesse, le canton s'invente une solidarité nouvelle. Il met en place une politique familiale cohérente et un système d'aide efficace pour les plus démunis. Il résiste à la ségrégation scolaire via l'hétérogénéité des classes – où les élèves peuvent choisir des niveaux d'apprentissage différenciés pour certaines branches. Il refond son système sanitaire. Finalement, il affirme l'existence d'un exemple tessinois. D'une voie méridionale aux questions qui traversent la société suisse depuis la fin des Trente Glorieuses et l'émergence d'une précarité sociale nouvelle. *md*

Edito

L'or de la Banque nationale pour désendetter l'AI

Les dés semblent désormais jetés pour la distribution du produit de la vente des 1 300 tonnes d'or, fruits des bénéfices passés de la Banque nationale. La Confédération touchera environ sept milliards de francs et les cantons quatorze. La discussion va évidemment faire rage à tous les niveaux pour décider de l'affectation de ces montants. Les huit années précédentes ont montré que ce débat déchaînait les passions. Entre les partisans d'un désendettement qui permettrait des baisses d'impôts et ceux qui prônent d'affecter cette manne à un «grand projet», les opinions semblent irréconciliables.

Il existerait pourtant une option susceptible de réunir une majorité de gens raisonnables. Elle consisterait à employer ce montant pour éponger la dette du fond de l'assurance invalidité. Le montant que touche la Confédération dépasse encore le montant de la dette. Mais, en raison d'un déficit courant dépassant le milliard, l'endettement de l'AI s'accroît très vite. Le moment serait bien choisi, dans la mesure où le Conseil fédéral a mis en consultation à la fin de l'année passée un paquet de mesures pour remettre l'AI sur les rails. Au moment de l'entrée en vigueur du nouveau dispositif, la dette de l'AI pourrait bien avoir atteint les sept milliards.

Cette proposition allie rigueur et solidarité. Le désendettement est assurément un bon placement, puisqu'il permet d'économiser des intérêts passifs. L'AI en paie en effet environ cent millions par an, tendance croissante. Il s'agirait là d'une première pierre posée pour l'édifice de l'assainissement des comptes courants, tout en permettant une réduction de l'endettement global de la Confédération. En terme de solidarité, cette affectation contribue à consolider une assurance qui garantit un revenu à ceux que le destin a rendu incapable de gagner leur vie.

Sous l'angle politique, le financement de l'AI est certainement plus difficile à obtenir que celui de l'AVS, assurance très populaire. Pareille opportunité de consolidation de l'AI ne se représentera pas de sitôt. Ces sept milliards représentent une chance à saisir. *rn*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Alex Dépraz (ad)
Jean-Daniel Delley (jd)
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Roger Nordmann (rn)
C-F. Pochon (cfp)
Charlotte Robert (cr)
Jean-Christophe Schwaab (jcs)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5963, 1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch